

Commune de Colomars

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

Carte de la voirie



Pour le Préfet,
 Le Secrétaire Général
 SGAD-B 3656

Frédéric MAC KAIN
 Octobre 2015

1:10 000

PRESCRIPTION du PPRIF : 16 décembre 2003

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : 20 avril 2015

ENQUETE PUBLIQUE : du 13 mai au 17 juin 2015

APPROBATION du PPRIF : Arrêté du 23 NOV. 2015

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
 ALPES-MARITIMES
 SERVICE EAU RISQUES



Voirie

- Voie principale (double issue, largeur supérieure à 5 mètres)
- Voie secondaire (double issue, largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite (double issue, largeur inférieure à 3 mètres)
- Voie sans issue (largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite sans issue

Limite de commune de Colomars



0 100 200 300 400 500
 Mètres



Source :
 - Fond cartographique EDR25 © IGN 2004
 - Limite communale BDtopo © IGN 2014

